

BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
Formation continue



Productions principales (*une au choix*) :

- ✓ Elevage de ruminants de moyenne montagne : (ovins, bovins et caprins)
- ✓ Apiculture
- ✓ Maraichage et petits fruits

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS :

S'installer en agriculture

Devenir salarié(e) dans une entreprise agricole, ou groupements d'employeurs, ou service de remplacement ou Cuma, ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les compétences d'un responsable d'entreprise agricole.

Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau 4), ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, Prêts bonifiés ...)

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Modules professionnels :

- Se situer en tant que professionnel dans le contexte agricole
- Conduire des processus de production, en prenant en compte l'agrosystème
- Gérer une entreprise agricole (technico-économique, financier, administratif)
- Valoriser et commercialiser des produits et des services agricoles
- Obtention d'une attestation SST (Sauveteur-Secouriste du Travail) et certification Certiphyto
- Utiliser les bases de communication, de mathématiques, et d'informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Modules techniques de conduite d'un atelier de production, *une au choix* :

- Elevage de ruminants de moyenne montagne : (ovins, bovins et caprins)
- Apiculture
- Maraichage et petits fruits

Modules de spécialisation, deux au choix :

- Transformation fermière des produits issus des productions animales ou végétale : (carnés, laitiers, végétaux)
- Diversifier l'activité apicole avec une production complémentaire (propolis, pollen, gelée royale...)
- Mettre en œuvre l'activité de tourisme rural dans l'entreprise agricole
- Diversifier l'activité de l'entreprise agricole par un atelier complémentaire de production : atelier monogastrique (porc et volaille) et apicole
- Entretien des espaces boisés et le patrimoine bâti
- Concevoir un atelier de transformation fermière et intégrer le travail à façon

La formation en milieu professionnel :

- Stages en entreprise : 8 semaines qui permettent de développer des compétences dans le milieu professionnel

Structure du diplôme :

- Diplôme national de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- Evaluation par UC (Unités Capitalisables) ; l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans
- Le diplôme se compose de 5 UC et 2 UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi) en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation à temps plein sur 11 mois : 2 rentrées par an : janvier et septembre

En centre de formation : parcours moyen de 1200 heures réparties sur 35 semaines.

En entreprise : 280 heures réparties sur 8 semaines par périodes de 1 à 3 semaines

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs.

Lieux de formation : Marvejols, Florac, Langogne

CONDITIONS D'ADMISSION :

Avoir 18 ans

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP (CAP) ou de niveau supérieur ou Justifier d'1 an d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine d'activité, ou 3 ans dans un autre domaine.

Être porteur d'un projet d'installation agricole ou de salariat

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à s'installer ou à travailler dans une entreprise agricole.

STATUTS ET RÉMUNÉRATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets

Salarié en CDD ou CDI : financement de la formation possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : CPF de transition)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Possibilités de rémunération selon les statuts

Personne en situation de handicap : nous contacter.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Des supports de formation tels que : l'exploitation agricole de Saint Chély d'Apcher, le rucher pédagogique et l'atelier Agroalimentaire de Florac

Des visites en milieu professionnel

Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

CONTACTEZ-NOUS :

CFPPA de la Lozère

SITE DE LANGOGNE

3 place de la République
48300 LANGOGNE
Tél : 04 66 69 02 07

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

SITE DE FLORAC

2 place de l'Ancienne Gare
48400 FLORAC
Tél : 04 66 65 65 62

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr

| | |
|--|-------|
| Taux de réussite à l'examen (2021) : | 87% |
| Taux d'insertion professionnelle (2021) : | 85% |
| Taux d'appréciation des bénéficiaires (2021) : | 77.5% |



Mis à jour le 17/05/2022